

TERMES DE REFERENCE
Contrat de consultant individuel
Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel)
Dakar, Sénégal

Contexte

La communauté internationale a établi un ambitieux Agenda 2030 pour le développement durable. Il appelle à une approche intégrée du développement. L'éducation et la formation sont essentielles à la réalisation du Programme 2030. La vision de la Déclaration d'Incheon sur l'éducation 2030 est entièrement prise en compte dans l'objectif de développement durable 4 « Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ». Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'utiliser des méthodes d'enseignement et d'apprentissage pertinentes et adaptées aux besoins de tous les apprenants, y compris les locuteurs de langues minoritaires, les groupes autochtones et les enfants en situation de handicap, enseignés par des enseignants recrutés et rémunérés correctement, motivés, professionnellement qualifiés et appuyés dans le cadre de systèmes gérés avec efficacité et efficience, assortis de ressources appropriées.

L'UNESCO et l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants, en collaboration avec 6 partenaires internationaux [l'Internationale de l'Éducation (IÉ), le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), l'Organisation internationale du travail (OIT), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), l'UNICEF et la Banque mondiale] ont développé l'initiative : « Renforcer la coopération multipartenaires pour soutenir les politiques relatives aux enseignants et améliorer l'apprentissage ». L'initiative vise à coordonner une approche multipartenaire harmonisée afin d'accompagner des pays africains en développement dans le renforcement de leur politique enseignante comme composante intégrale de leurs plans nationaux sectoriels d'éducation en vue de réaliser la cible relative aux enseignants de l'ODD 4.

Grâce à cette initiative, les partenaires permettront à leurs organisations d'organiser de manière plus coordonnée les mécanismes et les processus de concertation nationale inclusive pour accroître l'efficacité des politiques relatives aux enseignants et des actions portant sur le recrutement, le déploiement, la formation et le perfectionnement des enseignants, ainsi que leur rémunération. Ces efforts s'inscrivent dans des initiatives orientées vers l'analyse sectorielle de l'éducation et l'appui à la planification intégrée en vue de mettre en œuvre des politiques relatives aux enseignants plus efficaces.

L'initiative cible quatre pays africains en développement : le Burkina Faso, le Ghana, le Malawi et l'Ouganda. L'engagement des pays dans le choix et la détermination des priorités des interventions durant toute la durée de l'initiative est d'une importance cruciale. Afin de favoriser l'appropriation nationale, la participation des pays à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des activités est la clé du succès de l'initiative. Étant donné que l'UNESCO coordonne l'initiative au niveau global et agit comme « chef de file » au Burkina Faso, le Bureau régional de l'UNESCO à Dakar, en consultation avec la Section pour le développement des enseignants sera responsable de la supervision de la mise en œuvre, du suivi et du rapport de l'initiative au Burkina Faso.

Tâches du Consultant et résultats attendus

Sous l'autorité générale du Directeur du Bureau régional de l'UNESCO à Dakar, la supervision générale du Chef du Secteur de l'Éducation et du Spécialiste du Programme Enseignement et Apprentissage à Dakar, en consultation étroite avec la Coordinatrice du projet à Paris et en collaboration avec les deux points

focaux nationaux du projet, le titulaire sera en charge de la mise en œuvre, du suivi et du compte-rendu de l'initiative au Burkina Faso et il/elle assumera les fonctions et responsabilités suivantes:

- Appuyer les ministères concernés dans la mise en place rapide et le fonctionnement de l'équipe technique nationale du projet par le suivi de l'agenda qu'il élaborera de commun accord avec les points focaux à cet effet. L'équipe technique nationale sera représentative des différents membres siégeant au cadre partenarial. Elle sera chargée d'élaborer un plan de travail, d'identifier les domaines de priorité du pays et de s'accorder sur l'exercice de cartographie à mener. Elle devra chiffrer le coût des activités du projet, identifier les partenaires concernés et les initiatives en cours, définir les rôles des acteurs clés et suivre les progrès accomplis.
- Appuyer l'équipe technique pour le pilotage de l'exercice de cartographie nationale : adapter les TDR génériques au contexte national ; faciliter la diffusion des TDR auprès d'un large éventail d'experts, de cabinets et d'institutions nationales et régionales susceptibles de postuler ; revoir les ébauches de la cartographie et si besoin contribuer à sa revue en y apportant des éléments de commentaire et d'analyse en vue de sa finalisation dans les délais impartis.
- Appuyer l'équipe technique nommée pour l'identification des priorités du pays : Assurer le secrétariat des sessions de travail de l'équipe technique ; assister l'équipe technique pour la présentation de la synthèse de la cartographie des acteurs/institutions et projets présentant une synergie avec l'Initiative lors de la réunion/atelier de priorisation ; compiler le plan d'activités prioritaires chiffré à l'issue des délibérations de la réunion de priorisation.
- Préparer un dossier de passation pour le Coordonnateur de projet (National Project Officer) qui sera recruté pour coordonner les activités du projet. Ce dossier inclura le rapport narratif des activités déjà conduites, l'énumération des instances (dossiers en cours) nécessitant un suivi immédiat de la part du NPO, une analyse des risques et faiblesses identifiées pour la mise en œuvre de l'Initiative au Burkina Faso et des recommandations pour une bonne mise en œuvre des activités. L'ensemble des comptes rendus de réunions tenues, le document de cartographie validé et le plan d'actions prioritaire chiffré validé devront être annexés au rapport narratif.
- Effectuer toute autre tâche qui sera demandée par le Superviseur à l'UNESCO Dakar.

Qualifications requises

Formation

- Diplôme d'études supérieures (master ou diplôme équivalent) dans le domaine de l'éducation et/ou des sciences sociales, études de développement, affaires internationales, gestion ou domaine similaire

Expérience professionnelle

- Un minimum de deux années d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de l'éducation, de la coordination et de la gestion de programmes, de préférence dans le domaine du développement professionnel des enseignants.
- Expérience en gestion de programmes d'éducation (planification, mise en œuvre, suivi et rapport).
- Expérience de travail avec des gouvernements, des partenaires de développement de haut niveau et des organisations non gouvernementales internationales/nationales.

Compétences

- Excellente connaissance du contexte actuel au Burkina Faso, plus particulièrement en ce qui touche l'éducation, la planification sectorielle, les enseignants, la gouvernance locale et la société civile.
- Excellentes compétences organisationnelles, de réseautage et de création de partenariats, tact et diplomatie.
- Très bonnes connaissances des procédures administratives des organismes des Nations Unies, de préférence de l'UNESCO.
- Excellentes aptitudes stratégiques et analytiques.
- Excellentes aptitudes avérées à l'oral, à l'écrit et à la communication.
- Capacité à mener plusieurs tâches de front, établir des priorités pour ajuster les horaires de travail et livrer des résultats en temps opportun.
- Capacité à travailler avec différents partenaires de haut niveau.

Langues

- Excellente connaissance du français à l'oral et à l'écrit.

Durée de la consultation

- Le contrat commencera le 1^{er} Septembre 2018 et aura une durée de 3 mois.

Comment postuler

Pour postuler, prière d'envoyer votre lettre de motivation et votre CV en français au Bureau régional de l'UNESCO à Dakar par courrier électronique à l'adresse suivante: recruitment.breda@unesco.org. Les dossiers de candidature devront parvenir au bureau de l'UNESCO le 21 août 2018, avant minuit (heure de Dakar).